

qui se sont trouvées en présence de besoins semblables, ont été obligées de créer un organisme spécial pour financer l'agriculture et mobiliser le pouvoir d'emprunt des classes moins riches.

Ceux qui ont étudié la question de la finance agricole s'accordent à dire que les banques commerciales ordinaires ne sont pas organisées pour répondre aux besoins de l'agriculture aussi économiquement et aussi efficacement qu'elles le sont dans le cas de l'industrie et du commerce. En cherchant à établir quelles réformes sont pratiques, il faut porter quelque attention à la nature du besoin auquel il s'agit de satisfaire. Les prêts à longue échéance n'entrent pas dans le cadre de cette discussion, vu que cette catégorie d'avances ne constitue pas, règle générale, l'une des fonctions des banques. Des prêts de ce genre sont généralement consentis sur la garantie d'hypothèques foncières. Ce sont des placements que les banques n'estiment pas tout à fait désirables à cause de leur caractère de permanence relative. Il convient d'indiquer, toutefois, qu'à défaut de facilités adéquates pour négocier des prêts de banques ou des prêts à longue échéance, l'on encourage la tendance à recourir au prêt hypothécaire pour des fins auxquelles il ne devrait pas servir. Quand cette méthode est suivie, les prêts peuvent dépasser le montant requis, le rendement des activités productives qui ont été financées n'est pas affecté à l'acquiescement immédiat de l'emprunt, comme la chose se pratiquerait dans une transaction commerciale ou industrielle, et l'emprunteur est entraîné insensiblement à de mauvaises pratiques financières.

Une définition précise de l'emploi convenable d'un prêt hypothécaire est l'existence d'un besoin réel. Si on applique cette définition, l'on se rendra compte que ce qui manque réellement c'est le mécanisme qui permettrait aux agriculteurs de financer des opérations couvrant des échéances brèves et moyennes (six mois à trois ou quatre ans) sans recourir à l'hypothèque comme principale garantie. Les prêts hypothécaires à longue échéance occupent un domaine qui leur est particulier, mais les prêts à brève et moyenne échéance pour des fins agricoles entrent dans le cadre des opérations bancaires. Si de tels prêts peuvent être consentis convenablement, ils auront pour effet d'augmenter le revenu annuel net de l'agriculteur, et conséquemment amélioreront sa situation comme emprunteur sur hypothèque, ce qui facilitera davantage ses paiements à compte d'intérêt et de capital.

La disponibilité de prêts à échéances brève et moyenne pour les industries premières, comme l'agriculture, entraîne dans le cas de la banque ordinaire un risque plus élevé que ne justifie un taux minime d'intérêt, et contribue à l'établissement de prêts "morts". De l'avis de plusieurs personnes ces facteurs influent plus fortement sur les grandes banques centralisées qui comptent un grand nombre de succursales, telles qu'elles existent au Canada, qu'ils n'influeraient sur de petites banques "locales". L'on soutient que la petite banque doit nécessairement se tenir très au courant des besoins locaux et être administrée avec un plus grand souci du caractère et des circonstances individuelles.

D'autre part, le système des grandes banques centralisées qui dirigent leurs affaires par l'entremise de succursales offre une stabilité et une puissance plus grandes si des vicissitudes financières se présentent. Dans tous les cas, la banque commerciale ordinaire exploitée pour l'encaissement de bénéfices, ne peut couvrir tout le champ du crédit à échéances brève et moyenne. Seules, des coopératives de crédit ou des banques populaires de crédit peuvent répondre aux besoins de quelques classes de citoyens. Il est généralement reconnu maintenant que des groupements de personnes organisés sur une base coopérative peuvent obtenir du crédit qu'ils ne peuvent obtenir comme individus.

Il se peut, ainsi que l'expérience de l'Europe semble l'indiquer, que le salut de la finance agricole réside dans le crédit et le régime bancaire coopératifs. Le succès, la sécurité, ainsi que le service satisfaisant d'un système bancaire, comme toute autre activité humaine, dépendront de la qualité de son administration,